
Procès-verbal de la septième assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 20 octobre 2021 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Myriam Nickner-Hudon	Administratrice (2022)
M ^{me} Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
M. Martin Murphy	Administrateur (2022)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)

Membre sans droit de vote :

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCES :

M ^{me} Élainie Lepage	Administratrice (2022)
M. Cassiopé Morin	Administrateur coopté (2022)

AUTRES PRÉSENCES :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Valérie Marcon	Coordonnatrice de projet, Accès transports viables
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-04-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
21-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
21-04-03	Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2021	19 h 10
21-04-04	Sujet du mois : Enjeux prioritaires du quartier vs élections	19 h 15
21-04-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 30
21-04-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 45
21-04-07	Dossiers particuliers du conseil de quartier	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none">▪ Postes d'administrateurs et administratrices à combler▪ Membres à remplacer au comité Soutien à la mobilisation – sécurité routière autour des écoles▪ Consultations publiques à venir	
21-04-08	Comités du conseil de quartier	20 h 45
	<ul style="list-style-type: none">▪ Soutien à la mobilisation – sécurité routière autour des écoles▪ Plan local de mobilité durable▪ Comité verdissement et lutte contre les îlots de chaleur▪ Table de concertation des conseils de quartier▪ Comité communications du conseil▪ Table de concertation vélo▪ Mon environnement, ma santé	
21-04-09	Résultats du questionnaire sur la sécurité routière par Accès transports viables	21 h
21-04-10	Trésorerie	21 h 45
	<ul style="list-style-type: none">▪ État des revenus et dépenses▪ Factures et transactions	
21-04-11	Correspondance	21 h 50
21-04-12	Varia	21 h 55
21-04-13	Levée de l'assemblée	22 h

Procès-verbal

21-04-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h 05. Il y a quorum.

21-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Marc-André Beauchemin DUMENT APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

21-04-03 Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

Une correction doit être apportée au procès-verbal du 16 juin. Le nom du conseiller en consultations publiques doit être M. Daniel Leclerc et non M. Denis Bergeron. M. Leclerc fera la correction.

21-04-04 Sujet du mois : Enjeux prioritaires du quartier vs élections

M^{me} Nickner-Hudon fait un tour de table pour recueillir les préoccupations des personnes présentes concernant le quartier de Saint-Sauveur.

M. Simoneau mentionne que les enjeux en matière de vélo ont été transmis aux différents candidat.es par la Table de concertation Vélo et que les réponses paraîtront sur le [Facebook de la Table](#). Il rappelle également que le [Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur](#) réalisé en 2016 par le conseil de quartier et le comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) présente beaucoup d'enjeux de mobilité, de sécurité et de verdissement propres au quartier et encore d'actualité.

M. Christopher Leblanc se dit préoccupé par l'entretien de l'escalier de la Pente-Douce et par la vitesse en général, mais plus particulièrement sur les passages piétonniers de la rue Saint-Vallier qui ne sont pas respectés.

M. Beauchemin fait remarquer que les changements des limites de vitesse au centre-ville ne sont pas encore respectés, en particulier le 40 km de la rue Saint-Vallier. En plus, le nombre de gros camions a augmenté. Il y a un enjeu de requalifier la rue Saint-Vallier Ouest pour apaiser la circulation et assurer la sécurité des usagers de la rue. La disparation des poteaux électriques et l'enfouissement des fils seraient un plus dans le quartier.

M^{me} Nickner-Hudon souhaite pour sa part une requalification de l'entrée de l'entrée ouest du quartier dans le quadrilatère formé des rues Kirouac et Napoléon, Verdun et Marie-de-l'Incarnation afin d'y augmenter le nombre de

résidences et d'y ajouter des espaces verts de qualité et des services de proximité incluant garderie et parc à chien. Elle souhaiterait qu'il y ait plus de transport collectif et moins d'automobiles dans le quartier en général.

M. Simon Thibault souligne les priorités du CCCQSS qui sont : la mobilité et la sécurité routière, l'électrification des transports, le verdissement et le logement social. Plusieurs des positions du comité ont été énoncées lors du débat des chef.fes sur l'environnement qui a eu lieu le 18 octobre dernier. Il considère que la requalification de l'entrée ouest du quartier et, à plus court terme, celle du terrain de la rue Verdun sont des opportunités intéressantes.

M^{me} Élisabeth Germain demande quels sont les enjeux plus spécifiques au verdissement. M^{me} Nickner-Hudon pointe plus particulièrement la rue Victoria, Les gens du CCCQSS travaillent sur ce projet depuis quelque temps déjà, mais la Ville n'avance pas. Il y a du potentiel dans les cours arrière, mais la qualité du sol est variable, les propriétaires ne sont pas toujours sensibilisés et les locataires n'ont pas toujours la liberté de planter des arbres. M. Bergeron rappelle que le conseil de quartier et le CCCQSS ont travaillé de manière phénoménale pour faire augmenter le pourcentage d'aires vertes dans le quartier. M^{me} Nickner-Hudon ajoute que beaucoup a été fait également pour que la Ville reconsidère l'aménagement du parc Durocher.

À tour de rôle, les candidat.es au poste de conseiller dans Saint-Sauveur présent.es à l'assemblée, M^{me} Germain, M^{me} Proteau, M. Nolin, reviennent sur des enjeux du quartier : l'environnement, le verdissement, la canopée, la lutte contre les îlots de chaleur, la mobilité active, le transport en commun, la sécurité routière, les logements sociaux et la justice sociale (contrôle des loyers, gentrification).

Une citoyenne, M^{me} Linda-Marie Blais ajoute des enjeux d'accessibilité universelle, de changements climatiques (sinistrés et réfugiés climatiques), d'accroissement de la circulation automobile et de vivre ensemble dans la diversité.

21-04-05 Période d'information du conseiller municipal

M. Pierre-Luc Lachance fait remarquer que le traitement des demandes à la Ville n'a pas beaucoup progressé ces derniers temps en raison des prochaines élections. Il y a donc très peu à dire à ce sujet.

L'escalier des Franciscains est encore fermé. La nouvelle planification sera publiée cette semaine sur le [Facebook du conseil de quartier](#).

Le temps de la traverse piétonne de l'intersection Kirouac/Marie-de-l'Incarnation a été rallongé de 6 secondes comme l'a été celle de Charest/Marie-de-l'Incarnation.

Le dossier du clocher de l'église est réglé. En conservant son clocher, l'église conserve son statut patrimonial et le droit à des subventions éventuelles pour assurer sa conservation. Il appartient au diocèse de trouver les sommes encore manquantes pour remonter le clocher.

M. Lachance remercie tous les membres du conseil pour leur implication dans le quartier. Il croit énormément au travail des conseils de quartier et à l'engagement citoyen.

Il remercie également M. Bergeron et M. Leclerc pour leur fidèle participation au conseil de quartier de Saint-Sauveur et pour leurs judicieux conseils pour impliquer la collectivité. Finalement, il salue toutes les personnes présentes à l'assemblée ainsi que les candidat.es aux prochaines élections municipales.

Les membres du conseil remercient à leur tour M. Lachance pour son assiduité, sa réactivité, sa grande disponibilité et son dévouement. Il a su être à l'écoute des citoyen.nes du quartier tout au long de son mandat.

21-04-06 Période de questions et commentaires du public

Les interventions ont surtout porté sur les enjeux prioritaires du quartier et ont été intégrées au point 21-04-04.

21-04-07 Dossiers particuliers du conseil de quartier

- **Postes d'administrateurs et administratrices à combler**

Les prochaines élections au conseil d'administration auront lieu au printemps. En attendant, deux postes sont disponibles comme membre coopté. M. Christopher Leblanc mentionne qu'il n'a pu compléter sa mise en candidature en raison d'un agenda chargé. Il sera davantage disponible dans un mois et demi pour déposer sa candidature.

M. Bergeron suggère de contacter M. Jean-Pierre Bédard, nouveau directeur général du Fonds d'emprunt Québec. M. Bédard a longtemps siégé au conseil de quartier de Montcalm à titre de représentant de la Société de développement commercial du quartier Montcalm. M^{me} Nickner-Hudon s'occupe de le contacter.

- **Membres à remplacer au comité Soutien à la mobilisation – sécurité routière autour des écoles**

Suite au départ de M. Antoine Bernier et de M^{me} Lise Pilote, le comité de soutien à la mobilisation est à la recherche de participants qui pourraient se joindre aux membres actuels, M. Murphy et M^{me} Nickner-Hudon.

- **Consultations publiques à venir**

M. Bergeron énumère les projets qui seront soumis au conseil de quartier à partir de janvier prochain.

- Une demande de changement de zonage qui sera soumise par le conseil d'arrondissement Les Rivières pour l'établissement d'une nouvelle clinique médicale dans le parc industriel Jean-Talon Nord, sur la rue Cyrille-Duquet, à l'ouest de Bureau en gros.
 - Le renouvellement de la permission temporaire de stationner accordée il y a cinq ans à Musique Gagné et qui vient à terme en février prochain.
-

-
- Une demande de changement d'usage de commercial à résidentiel pour le 690, rue Kirouac, à l'angle des rues Kirouac et Marie-de-l'Incarnation. Le garage existant laisserait place à un immeuble résidentiel.
-

21-04-08 Comités du conseil de quartier

- **Soutien à la mobilisation – sécurité routière autour des écoles**

M^{me} Nickner-Hudon mentionne qu'une rencontre a eu lieu la semaine dernière pour préparer la promotion et la diffusion des capsules sur le web et dans les écoles.

Les capsules seront disponibles prochainement sur YouTube. En avant-première, la capsule intitulée [La Patience](#) est présentée à l'écran. Les commentaires sont positifs, la capsule est dynamique et engageante.

M^{me} Bouchard, qui a pris la relève comme trésorière du conseil, demande à quoi correspond l'enveloppe budgétaire de 10 500 \$ encore disponible dans le compte pour le projet de sécurité routière. M. Murphy rappelle que le projet est mené conjointement avec trois autres organismes et que le budget initial de 12 000 \$ est géré par le conseil de quartier (CA-21-12, avril). Plusieurs activités sont en cours ou ont été réalisées, mais n'ont pas encore été facturées. Des résolutions sont prises à ce sujet au point Trésorerie.

Plusieurs autres activités étaient prévues (voir le procès-verbal du 21 avril 2021), mais elles n'ont pu avoir lieu en raison de la pandémie. Des sommes pourraient être engagées pour promouvoir les capsules et sensibiliser à la sécurité routière. Ce qui ne sera pas dépensé d'ici la fin novembre pourrait être reconduit dans le projet à venir pour 2022. Une rencontre est prévue avec les conseils d'établissement le 2 novembre prochain à ce sujet. La date limite pour le dépôt d'un nouveau projet est le 30 novembre.

M. Murphy va communiquer avec M^{me} Nickner-Hudon pour faire le point sur les activités du projet 2021 en vue du [rapport de reddition de compte](#) à produire d'ici la fin novembre.

- **Plan local de mobilité durable (PLMD)**

La rencontre du comité de suivi élargi qui devait avoir lieu aujourd'hui a été reportée en novembre. Le suivi se fait conjointement par le conseil de quartier et le comité des citoyen.nes du quartier (CCCQSS).

- **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

Concernant [l'espace transitoire Cardinal-Taschereau](#), M^{me} Nickner-Hudon rappelle qu'il y a eu une première saison d'expérimentation pour le design de l'espace transitoire et qu'un sondage a été réalisé à ce sujet.

Concernant le [réaménagement du parc Durocher](#), les travaux devraient se faire l'année prochaine puisque la Ville a lancé récemment un appel d'offres pour la réalisation des plans et devis. M. Bergeron s'informe

auprès de M^{me} Geneviève Poulin, conseillère à la planification des infrastructures de loisirs, à savoir si le concept de réaménagement du parc pourrait faire l'objet d'une présentation au conseil de quartier.

La Ville a procédé au cours de l'été au renouvellement de certaines plantations sur le boulevard Charest. M^{me} Nickner-Hudon a notamment signalé au 311 des aménagements paysagers qui manquaient de soin afin que la Ville en assure l'entretien.

▪ **Table de concertation des conseils de quartier**

Les présidents et présidentes des conseils de quartier ont été invités le 23 septembre dernier à une rencontre organisée par la Ville de Québec dans le cadre de l'analyse et de la révision des règlements et pratiques des conseils de quartier.

M. Simoneau y a assisté. Il transmet le compte-rendu de la rencontre aux membres du conseil.

La rencontre a été franche et directe. Plusieurs commentaires sont revenus fréquemment :

- améliorer les délais de réponse de la Ville aux demandes des conseils de quartier et diminuer l'opacité de leur cheminement ;
- mettre à jour les budgets d'initiative et les façons de faire ;
- mieux connaître les rouages de l'administration et l'organigramme de la Ville ;
- mieux informer les conseils de quartier et leur transmettre plus tôt les informations qui les concernent.

▪ **Comité communication du conseil**

▪ **Table de concertation vélo**

M. Simoneau mentionne que depuis une semaine, les réponses obtenues des candidat.es aux élections municipales aux questions formulées par la Table sont diffusées chaque jour sur la [Facebook de la Table de concertation Vélo](#).

La prochaine rencontre de la Table est prévue le lundi 25 octobre.

Le 16 octobre dernier avait lieu à l'université Laval un débat autour du vélo à l'occasion des élections municipales organisé par VéloCentrix et la Coop Roue-Libre. M. Simoneau y a assisté.

▪ **Mon environnement, ma santé**

La [qualité de l'air](#) a été testée dans les quartiers de Limoilou, Vanier, Saint-Sauveur et Saint-Roch. Après le [bilan initial](#), on est toujours en attente du bilan final de l'étude commandée par le CIUSSS de la Capitale nationale. M. Leblanc va s'informer auprès du CIUSSS.

21-04-09 Résultats du questionnaire sur la sécurité routière par Accès transports viables

M^{me} Marcon, coordonnatrice chez Accès transports viables, présente à l'écran les résultats du sondage sur la sécurité routière réalisé dans le quartier de Saint-Sauveur. Le sondage a eu lieu en ligne entre le 11 juin et le 8 août. Il y a eu 358 répondants tous résidents du quartier.

Concernant le profil des répondants, on constate une surreprésentation des 35-44 ans (44%) et une sous-représentation des aînés (65 ans et plus, 3%) et des jeunes adultes (18-24 ans, 2%). La majorité des répondants (30%) proviennent du centre de Saint-Sauveur, les autres provenant des paroisses limitrophes (Notre-Dame-de-Grâce 18 %, Sacré-Cœur 16 %, Saint-Joseph 15 %, Saint-Malo 13 % et Notre-Dame-Dame-de-Pitié 7 %).

Le taux de connaissance de trois règles majeures de sécurité routière est très bon, les réponses étant justes dans plus de 88 % des cas. Il faut remarquer toutefois que les répondants avaient toute la latitude voulue pour chercher les réponses au besoin. Les questions concernaient la distance à respecter lors du dépassement d'un cycliste et celle pour stationner près d'une intersection ainsi que la priorité à respecter sur une traverse piétonne.

Concernant le sentiment de sécurité, près du tiers des répondants de chaque tranche d'âge se disent peu ou pas confiants sur la route, les moins confiants étant les aînés (50%). Ce sont les 55-64 ans qui se disent les plus confiants (30%).

Parmi les enjeux liés au comportement des automobilistes, les répondants perçoivent que c'est le non-respect des limites de vitesse (34%), le non-respect des arrêts (22%), le non-respect des passages piétonniers (14%) et finalement la distraction au volant (10%) qui sont les plus importants.

Ce sont ces mêmes enjeux qui reviennent le plus souvent dans tous les quartiers où le sondage a été fait confirmant ce qu'on soupçonnait déjà.

La présentation effectuée par M^{me} Marcon sera bonifiée au cours des prochains jours et transmise au conseil de quartier en même temps que les données brutes. Les deux factures suivront.

Il reviendra au conseil de quartier de définir les axes de communication qu'il souhaite privilégier dans ses activités de sensibilisation à la sécurité routière. M^{me} Marcon se dit prête à participer à une rencontre sur le sujet.

Les membres posent des questions ou font des commentaires sur certaines parties du sondage. La présentation sera disponible sur la [page web du conseil de quartier](#).

M^{me} Nickner-Hudon remercie M^{me} Marcon pour avoir accompagné le conseil de quartier dans cette démarche et pour la présentation des résultats.

21-04-10 Trésorerie

▪ État des revenus et dépenses

Le solde du compte au 30 septembre 2021 est de 11 433 \$.

La mise à jour des signataires du compte bancaire n'est pas complétée. Les noms de M^{me} Catherine Claveau et de M. Antoine Bernier doivent être retirés au nombre des signataires et celui de M^{me} Bouchard doit être ajouté.

- **Factures et transactions**

RÉSOLUTION CA-21-35

Concernant la réalisation de quatre capsules vidéo dans le cadre du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière

CONSIDÉRANT QUE le projet commun élaboré par le conseil de quartier de Saint-Sauveur en partenariat avec les conseils d'établissement des écoles Saint-Malo, Marguerite-Bourgeoys et Sacré-Cœur inclut un sondage (activité #1), la production de capsules vidéo (activité #2), une signature visuelle propre au quartier (activité #3) et la réalisation d'activités diverses sur le thème de la sécurité routière (activité #4) tel que mentionné dans le [procès-verbal du 21 avril 2021](#) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet commun a été déposé à la Ville de Québec en novembre 2020, qu'il a été accepté en février 2021 et que la subvention totalisant 12 000 \$ a été versée en avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'une soumission préliminaire pour la réalisation de quatre capsules vidéo a été déposée auprès du conseil de quartier en novembre 2020 et qu'elle a été mise à jour en mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a lancé en mai 2021 un appel à figurants pour la réalisation des capsules vidéo ;

CONSIDÉRANT QUE les captations vidéo ont eu lieu en juillet et août 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier n'a pas tenu d'assemblée en juillet et août 2021 et que le trésorier du conseil de quartier et responsable financier du projet a démissionné au cours de l'été ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission obtenue respecte le budget prévu pour cette activité dans le projet ;

SUR PROPOSITION DE M. Martin Murphy, DUMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur accepte la soumission de M. Martin Huard d'un montant de 2 500 \$ pour la production de quatre capsules vidéo prévue à l'activité #2 du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA-21-36

Concernant la réalisation de diverses activités promotionnelles et publicitaires dans le cadre du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière

CONSIDÉRANT QUE le projet commun élaboré par le conseil de quartier de Saint-Sauveur en partenariat avec les conseils d'établissement des écoles Saint-Malo, Marguerite-Bourgeoys et Sacré-Cœur inclut un sondage (activité #1), la production de capsules vidéo (activité #2), une signature visuelle propre au quartier (activité #3) et la réalisation d'activités diverses sur le thème de la sécurité routière (activité #4) tel que mentionné dans le [procès-verbal du 21 avril 2021](#) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet commun a été déposé à la Ville de Québec en novembre 2020, qu'il a été accepté en février 2021 et que la subvention totalisant 12 000 \$ a été versée en avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les activités promotionnelles (activité #3) pouvaient être réalisées, mais que les activités diverses (activité #4) ne pouvaient l'être en raison des conditions sanitaires en vigueur pendant la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE la production des capsules vidéo (activité #2) a pu être réalisée à un coût moindre que celui initialement prévu ;

CONSIDÉRANT QUE des activités publicitaires peuvent être réalisées pour mettre en valeur les capsules vidéo et faire la promotion de la sécurité routière ;

SUR PROPOSITION DE M. Martin Murphy, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur autorise la réalisation des activités promotionnelles (activité #3) ainsi que la réalisation d'activités publicitaires (en lien avec les activités #2 et #4) du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA-21-37

Concernant le paiement de la secrétaire pour l'assemblée du 20 octobre 2021

Considérant la résolution CA-21-01 précisant le tarif pour la rédaction des procès-verbaux en 2021;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU de payer 90 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA-21-38

Concernant le paiement d'une facture de 2 500 \$ pour la production de quatre capsules vidéo dans le cadre du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière

CONSIDÉRANT la résolution CA-21-35 acceptant la soumission de 2 500 \$ pour la production de quatre capsules vidéo ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a reçu livraison des quatre capsules vidéo et qu'elles sont à son entière satisfaction ;

SUR PROPOSITION DE M. Martin Murphy, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU par le conseil de quartier de Saint-Sauveur de payer la facture de 2 500 \$ à M. Mathieu Huard pour la production de quatre capsules vidéo dans le cadre du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière.

Adoptée à l'unanimité.

21-04-11 Correspondance

- **Correspondances reçues**
 - Aucune correspondance reçue
-

21-04-12 Varia

Aucun point n'est ajouté.

21-04-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 50. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mercredi 17 novembre 2021.

Sylvain Simoneau
Secrétaire



Myriam Nickner-Hudon
Présidente